

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012



**MAI 2015**

**Directeur Général, Directeur de publication**
**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick Cisse et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal  
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

**Directeur Général, Directeur de publication**
**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
<b>Directeur du Management de l'Information</b> Statistique	Mamadou NIANG
<b>Directeur de l'Administration</b> Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, <b>d'Harmonisation</b> , de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Ibrahima DIOUF
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath CISSE et Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Idrissa DIAGNE
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

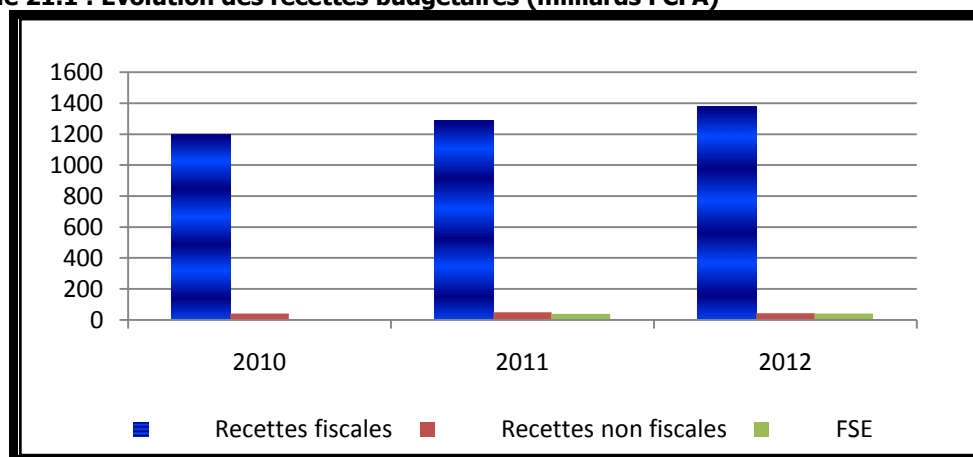
La gestion des finances publiques s'est réalisée en 2012 dans un contexte électoral qui a abouti à l'avènement d'un nouveau régime au mois de mars. Le nouveau Gouvernement a ensuite adopté de nouvelles orientations visant la maîtrise du déficit public et accordant un soutien aux secteurs sociaux et stratégiques. A cet effet, l'Etat s'est appuyé sur le renforcement de la qualité de la dette publique et la maîtrise des dépenses de fournitures et d'entretien tout en poursuivant l'accroissement des investissements publics. Cette option a été accompagnée par une volonté d'accroître les recettes budgétaires, en vue de dégager des ressources additionnelles pour financer les dépenses prioritaires. **En outre, l'exécution** du Budget de 2012 fait également suite aux ponctions budgétaires sur les projets en 2011, pour prendre en charge notamment les subventions des **produits alimentaires et appuyer davantage le secteur de l'énergie**. Le redémarrage de certains projets a été noté en 2012 conduisant à une augmentation des dépenses en capital.

**Le déficit budgétaire global s'est amélioré de 34,9 milliards FCFA** en ressortant à 419,7 milliards FCFA contre 454,6 milliards FCFA un an auparavant. Rapporté au PIB, il est passé de 6,7% en 2011 à 5,9% en 2012, se situant en dessous du seuil de 6,0% fixé dans le cadre **de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) conclu** avec le Fonds Monétaire International (FMI). Cette amélioration est **en liaison avec l'augmentation sensible** des ressources budgétaires de 144,7 milliards, comparativement aux dépenses totales et prêts nets qui se sont relevés de 109,8 milliards. De même, le déficit du **solde budgétaire de base s'est amélioré en ressortant à 3,7% du PIB** en 2012 contre 4,8% du PIB en 2011.

## XXI.1. RECETTES BUDGETAIRES<sup>63</sup>

Les recettes budgétaires se sont établies à 1 464,0 milliards FCFA en 2012 contre 1 375,6 milliards FCFA en 2011, soit une progression de 6,4%, imputable à la hausse des recettes fiscales (7,2%). Cette évolution est toutefois amoindrie par le repli des recettes non fiscales de 5,5 milliards FCFA (-11,1%). Quant au Fonds de Soutien à l'Énergie (FSE), les sommes mobilisées ont progressé de 4,6% et ont atteint 41,0 milliards FCFA en 2012, après 39,2 milliards FCFA en 2011.

Graphique 21.1 : Evolution des recettes budgétaires (milliards FCFA)



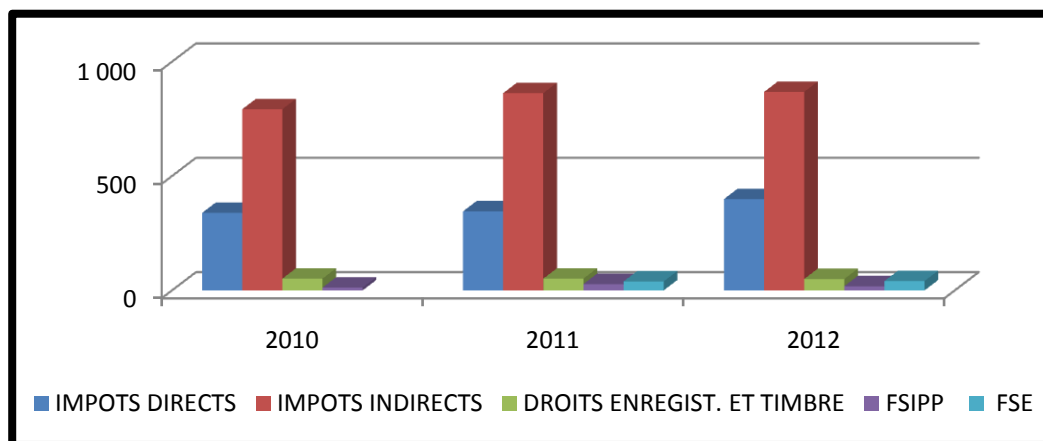
Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### XXI.1.1. RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales totales recouvrées (y compris FSE) se sont établies à 1 420,0 milliards FCFA en 2012 contre 1 326,1 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 7,1%, sous l'effet de l'accroissement des impôts directs (15,5%) et, dans une moindre mesure, des impôts indirects (0,6%). Toutefois, elle a été limitée par la chute du recouvrement au titre du Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers (FSIPP) qui s'est établi à 18,2 milliards FCFA en 2012 contre 27,6 milliards FCFA en 2011, en liaison avec la baisse du taux de taxe appliqué. Le repli des droits d'enregistrements et de timbres (-2,8%) a, dans une moindre mesure, affecté également les recettes fiscales.

<sup>63</sup> Le tableau 19.2 de l'annexe présente la décomposition détaillée des recettes budgétaires

**Graphique 21.2 : Répartition des recettes fiscales (en milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### **XXI.1.1.1. Impôts directs**

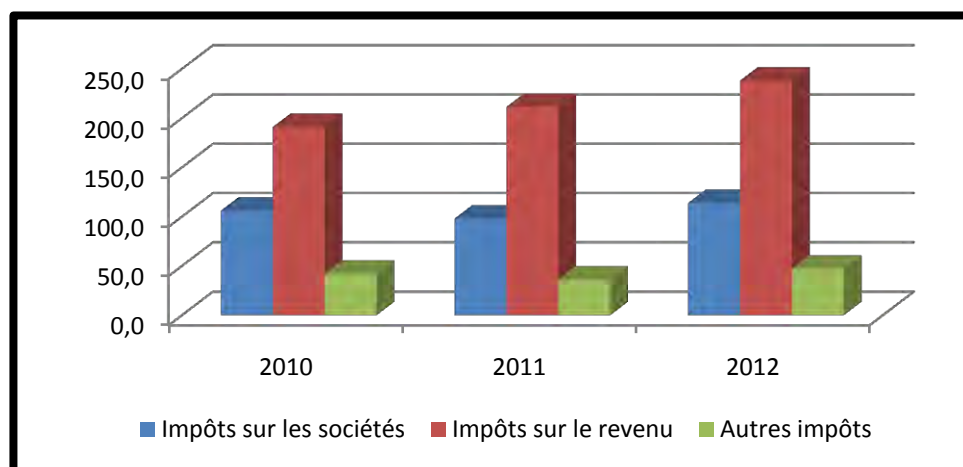
Les impôts directs sont évalués à 399,1 milliards FCFA en 2012 contre 345,6 milliards FCFA en 2011, soit un relèvement de 15,5%, sous l'effet de la hausse conjointe de ses principales composantes.

Les montants collectés au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) sont marqués par une reprise (16,2%), après le repli (-7,6%) noté en 2011. Ils sont ressortis à 113,9 milliards FCFA contre 98,0 milliards en 2011, après avoir atteint 106,1 milliards en 2010.

Le recouvrement au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques s'est accéléré en 2012 (12,6%, après 10,7% en 2011) pour s'établir à 238,1 milliards FCFA.

L'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) a atteint 29,5 milliards FCFA en 2012, soit un relèvement de 37,2% faisant suite au repli de 26,4% noté en 2011.

**Graphique 21.3 : Evolution des impôts directs (en milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### **XXI.1.1.2. Impôts indirects**

Le recouvrement des impôts indirects a augmenté de 0,6% en 2012, pour ressortir à 867,6 milliards FCFA contre 862,5 milliards FCFA en 2011. Cette évolution est portée **essentiellement par un relèvement de la TVA à l'import (14,1%)**. Toutefois, elle est contrariée par la baisse des droits de porte (-4,2%). En outre, l'instauration d'une nouvelle taxe appelée Contribution spéciale sur les produits des mines et carrières (CSMC) en décembre 2011 a permis de mobiliser 5,0 milliards en 2012.

**La TVA à l'import a poursuivi sa tendance haussière en s'établissant à 283,0 milliards FCFA contre 248,0 milliards en 2011 imputable à la TVA à l'import sur les produits pétroliers qui a augmenté de 26,3 milliards FCFA (39,4%), sous l'effet du relèvement des importations en valeur et des incidences positives du nouveau système de taxation des produits pétroliers<sup>64</sup>, entré en vigueur en début 2012.**

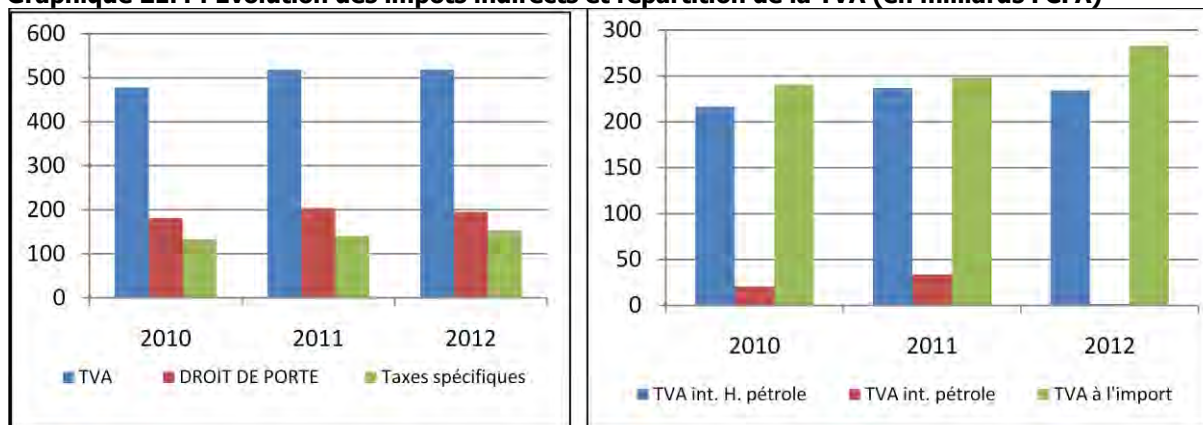
**La TVA intérieure s'est inscrite en baisse (-12,9%), pour atteindre 236,1 milliards FCFA en 2012 contre 270,9 milliards FCFA l'année précédente.** Cette contreperformance est en liaison avec celle des recouvrements au titre de la TVA intérieure sur les produits pétroliers (-94,9%) et de la TVA intérieure hors pétrole (-1,1%). La forte variation de la TVA intérieure sur les produits pétroliers découle **d'une substitution en faveur de la TVA à l'import sur les produits pétroliers**. En effet, lorsque la Société Africaine de Raffinage (SAR) choisit de revendre quasiment en l'état des produits pétroliers importés plutôt que de les produire, les recettes de TVA générées par l'activité de la SAR sont captées au niveau du cordon douanier notamment la TVA à l'import sur les produits pétroliers. Dans le cas contraire, les recettes de TVA générées par l'activité de la SAR sont captées à partir des opérations intérieures, notamment au titre de la TVA intérieure.

Au titre de la **Taxe sur les Opérations Bancaires (TOB)**, le recouvrement s'est relevé de 14,0%. La même tendance haussière est notée sur les taxes sur la consommation (hors pétrole et hors Rutel) (17,1%) et la RUTEL (11,4%). Toutefois, les taxes spécifiques sur le pétrole **et les taxes sur les contrats d'assurance ont connu respectivement un repli de 3,2% et 2,0%**.

Les droits de porte se sont contractés de 4,2% en 2012 (195,3 milliards FCFA contre 203,8 milliards FCFA en 2011). Cette situation est imputable à la chute des droits de porte hors produits pétroliers de 10,7 milliards FCFA (-5,8%), en dépit du relèvement de ceux sur les produits pétroliers de 2,1 milliards FCFA (11,0%).

<sup>64</sup> Les sociétés pétrolières paient régulièrement, au cordon douanier, les droits et taxes qui ne sont plus collectés par la Société africaine de Raffinage (SAR) pour l'Etat.

**Graphique 21.4 : Evolution des impôts indirects et répartition de la TVA (en milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### **XXI.1.1.3. Droits d'enregistrement et de timbre**

La baisse des **droits d'enregistrement et de timbre** enregistrée en 2011 (-0,4%) s'est poursuivie en 2012 (-2,8%). Ils sont passés de 51,2 milliards FCFA en 2011 à 49,8 milliards FCFA en 2012. Cette évolution découle du repli des **droits d'enregistrement et d'hypothèque** (-2,5%) ainsi que des droits de timbre (-3,5%) qui sont ressortis, respectivement, à 37,2 milliards FCFA et 12,5 milliards FCFA en 2012 contre 38,2 milliards FCFA et 13,0 milliards FCFA en 2011.

### **XXI.1.2. RECETTES NON FISCALES**

La tendance à la hausse du recouvrement des recettes non fiscales enregistrée chaque année depuis 2010 s'est poursuivie en 2012 (44,4%), avec une réalisation de 71,5 milliards FCFA. Cette performance est en liaison avec celle des dividendes et produits financiers qui sont passées de 24,3 milliards FCFA en 2011 à 58,1 milliards FCFA en 2012.

### **XXI.1.3. DONS**

La baisse des dons, enregistrée chaque année depuis la crise économique et financière de 2009, s'est estompée en 2012. En effet, les dons reçus se sont situés à 206,3 milliards FCFA en 2012 contre 150,0 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 37,5%, à la faveur de l'augmentation des dons budgétaires et de ceux en capital. Les dons budgétaires sont passés de 37,5 milliards FCFA en 2011 à 52,0 milliards FCFA en 2012, soit un accroissement de 38,7%. Quant aux dons en capital, ils ont progressé de 37,2% pour s'établir à 154,3 milliards FCFA en 2012, après 112,5 milliards FCFA en 2011.



## XXI.2. DEPENSES BUDGETAIRES<sup>65</sup>

L'exécution des dépenses budgétaires est marquée par une progression plus modérée en 2012 (5,5%) qu'en 2011 (14,5%). Les dépenses totales et prêts nets sont passés de 1 980,2 milliards FCFA en 2011 à 2 090,0 milliards FCFA en 2012, notamment sous l'effet du relèvement des dépenses en capital (13,3%).

### XXI.2.1. DEPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont augmenté de 23,6 milliards FCFA en 2012 pour s'établir à 1 257,0 milliards FCFA contre 1 233,4 milliards FCFA en 2011, soit une progression de 1,9% marquant un ralentissement par rapport à l'année précédente (23,9%). Cette hausse est imputable à celle des traitements et salaires (8,0%) et du paiement des intérêts sur la dette publique (3,8%). Toutefois, elle a été atténuée par le repli de 2,1% des autres dépenses courantes regroupant notamment les fournitures et entretiens (-9,9%).

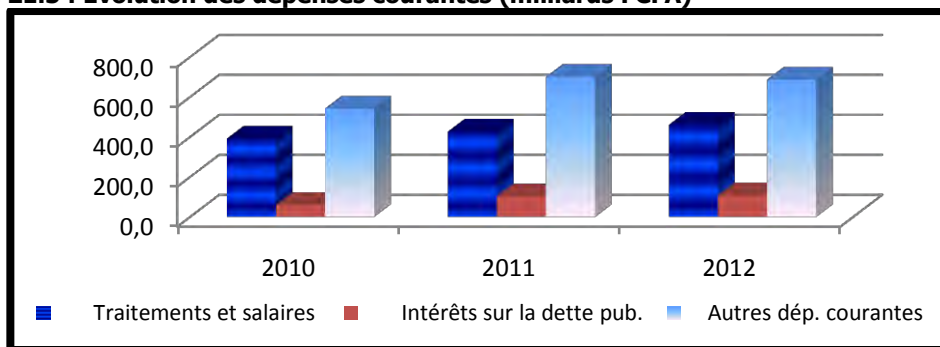
Les traitements et salaires sont ressortis à 461,5 milliards FCFA en 2012 contre 427,5 milliards FCFA l'année précédente, soit un relèvement de 8,0%.

Le paiement des intérêts sur la dette publique s'est accru de 3,8% pour atteindre 108,0 milliards FCFA en 2012, sous l'effet de la hausse de celui des intérêts sur la dette publique intérieure (33,3%) qui sont évalués à 56 milliards FCFA en 2012. Cette évolution a été amoindrie par la chute de 16,1% des intérêts payés sur la dette publique extérieure (52,0 milliards FCFA, après 62,0 milliards FCFA en 2011).

A la suite de leur forte progression en 2011 (29,3%), les autres dépenses courantes ont connu un repli de 2,1% en 2012 (687,5 milliards FCFA, après 701,9 milliards FCFA en 2011). Cette diminution est due à celle des dépenses de fournitures et d'entretiens de 9,9%, consécutive aux nouvelles orientations visant à réduire le déficit public. Quant aux transferts et subventions, ils sont passés de 335,0 milliards FCFA en 2011 à 355,0 milliards FCFA en 2012, soit une progression de 6,0%, en liaison avec la poursuite des subventions de l'Etat aux secteurs sociaux, en particulier le secteur de l'énergie.

<sup>65</sup> Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée des dépenses budgétaires.

**Graphique 21.5 : Evolution des dépenses courantes (milliards FCFA)**

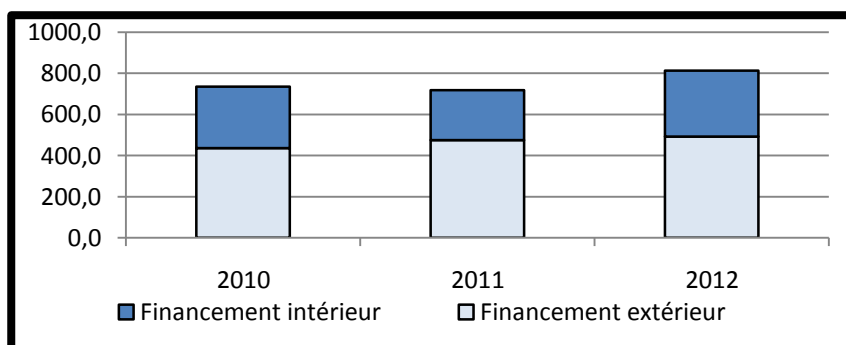


Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### XXI.2.2. DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital sont passées de 718,4 milliards<sup>66</sup> FCFA en 2011 à 813,7 milliards FCFA en 2012, soit une hausse de 13,3%. Cette augmentation marque une reprise des investissements publics, à la suite de la baisse en 2011 (-2,3%), sous l'effet des difficultés budgétaires qui avaient entraîné des ponctions sur ces types de dépenses. L'accroissement noté en 2012 (13,3%) est imputable à la progression conjointe des dépenses en capital sur ressources intérieures (491,5 milliards FCFA contre 474,9 milliards FCFA en 2011) et sur ressources extérieures (322,2 milliards FCFA contre 243,5 milliards FCFA en 2011).

**Graphique 21.6 : Structure des dépenses en capital (milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### XXI.3. FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE<sup>67</sup>

Le solde budgétaire global de l'Administration publique (incluant les entités non financières publiques et dons compris)<sup>68</sup> est ressorti déficitaire de 419,7 milliards FCFA. Le financement de ce déficit est principalement effectué sur ressources extérieures.

<sup>66</sup> Montant révisé de 750,5 milliards à 718,4 milliards dans la version finale du TOFE de 2011

<sup>67</sup> Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée du financement du déficit budgétaire.

<sup>68</sup> Le solde budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris) est égal au total recettes budgétaires et dons moins les dépenses totales et prêts nets plus le solde global de certaines entités du secteur public.

Les ressources extérieures nettes des amortissements sont évaluées à 470,4 milliards FCFA 2012, après 421,6 milliards FCFA un an plus tôt, une augmentation en liaison avec les emprunts obligataires et émissions de bons de Trésor, dans la sous région (210,5 milliards FCFA, après 184,4 milliards FCFA en 2011) et des prêts projets (205,0 milliards FCFA, après 135,2 milliards FCFA en 2011).

Le financement intérieur a été marqué par un remboursement net de 50,0 milliards FCFA en 2012 contre un endettement de 33,0 milliards FCFA un an auparavant. Ce désengagement est lié à celui vis-à-vis du secteur bancaire pour 195,0 milliards FCFA en 2012 (contre un endettement de 12 milliards FCFA en 2011). Toutefois, les **engagements de l'Etat vis-à-vis** des institutions non-bancaires ont atteint 145,0 milliards FCFA en 2012 contre 21,0 milliards FCFA en 2011.

#### **XXI.4. PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE**

Le déficit budgétaire global de l'Administration publique (dons compris) s'est amélioré en passant de 6,7% du PIB en 2011 à 5,9% en 2012. Rapporté au PIB, le déficit du solde primaire (solde global hors intérêts sur la dette publique) est évalué à 4,3 % en 2012 contre 5,2% en 2011. Cette situation laisse apparaître le poids encore important du paiement des intérêts sur la dette dans les dépenses publiques même si son évolution a ralenti considérablement en 2012 (3,8%, après 73,0% en 2011).

Relativement au Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des **pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, il convient de noter ce qui suit :

- ✓ les **recettes fiscales rapportées au PIB** se sont établies à 18,9% en 2012 contre 19,0% en 2011. Le Sénégal continue de respecter le seuil minimum relatif à la **pression fiscale fixé à 17,0%** ;
- ✓ le rapport entre la **masse salariale et les recettes fiscales** est ressorti à 34,1% en 2012 en détérioration par rapport à 2011 (33,2%). Toutefois, le plafond fixé à 35,0% est respecté ;
- ✓ le **solde budgétaire de base** en ressortant à -3,7% du PIB reste négatif, ce qui ne permet toujours pas de respecter ce critère. Toutefois, le déficit affiché est en baisse (-4,8% du PIB en 2011) ;
- ✓ le ratio « dépenses en capital financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » **s'est inscrit en retrait** (36,4% contre 36,9% en 2011). Il reste supérieur au plancher communautaire de 20,0%.